



Vendredi 5 juillet 2019 - Troisième session (15h - 17h)

Atelier 73
Salle : 58

Les partis islamistes dans le jeu politique : la théorie de « l'inclusion-modération » revisitée

Une majorité de chercheurs s'accordent aujourd'hui pour qualifier les partis islamistes intégrés au jeu politique de « modérés » et de « pragmatiques ». La théorie de « l'inclusion-modération » - selon laquelle la participation aux élections des partis conduit à leur modération, tandis que leur exclusion conduit à leur radicalisation – est objet de vifs débats dans le champ académique anglo-saxon, débats trop souvent ignorés dans la littérature francophone. Cette théorie mérite toute notre attention pour plusieurs raisons : elle constitue aujourd'hui la principale grille d'analyse de l'intégration des partis islamistes au jeu politique institué ; elle mêle – sans toujours suffisamment de précautions – catégorie académique et catégorie politique mobilisée par les acteurs étudiés ; elle pointe un certain nombre de problèmes méthodologiques centraux ; elle laisse néanmoins de côté des aspects pourtant fondamentaux à la compréhension du phénomène. Ce panel propose d'en discuter les aspects théoriques, méthodologiques et empiriques. Pour ce faire, deux directions sont privilégiées : d'une part, une présentation critique de la littérature ; d'autre part, une présentation de diverses études de cas à partir d'une perspective inductive et relationnelle dépassant une analyse fondée essentiellement sur l'idéologie. Les enjeux épistémologiques de la qualification d'un parti ; l'articulation des différentes échelles d'observation ; les modalités d'interpénétration des sphères religieuse et politique ; l'action publique et les réseaux de mobilisation constituent quelques unes des dimensions abordées dans les contributions de ce panel.

Responsables : Myriam Aït-Aoudia (Sciences Po Bordeaux, Centre Emile Durkheim), Alia Gana (CNRS, IRMC)

Liste des intervenants :Théo Blanc, Belkacem Benzenine, Alia Gana, Haoues Seniguer, Ester Sigillo, Clément Steuer, Hassan Zouaoui

Théo Blanc (Institut Universitaire Européen)

Ennahdha et les salafistes : la construction relationnelle de la « modération »

Parti islamiste de gouvernement, Ennahdha semble s'inscrire parfaitement dans le schéma prédit par la théorie de la modération selon lequel l'inclusion politique produit des acteurs « modérés ». Cependant, cette théorie se concentre uniquement sur les reconfigurations institutionnelles (changement de régime) et organisationnelles (restructuration et débat interne au parti) post-révolutionnaires, laissant de côté la dimension relationnelle (relations avec autres acteurs politiques) de ce processus. Jusqu'ici, la théorie de la modération considérait en effet l'émergence de relations 'tolérantes' avec les autres forces politiques (en particulier séculières) comme une conséquence de la modération. La contribution de cette présentation consiste à opérer un renversement du sens de causalité, en plaçant les relations de « tolérance » comme cause de la modération. Selon cet argument, la 'modération' s'est négociée dans un double rapport de force entre acteurs séculiers et acteurs islamiques. En particulier, la « modération » d'Ennahdha s'est construite sur la désignation et l'exclusion d'éléments « radicaux », à savoir les salafistes, étape indispensable à la 'normalisation' du parti auprès de ses partenaires séculiers. Par ailleurs, cette 'construction interactionnelle' de la modération n'a vocation à s'appliquer qu'à la plateforme politique

du parti, c'est-à-dire l'appareil partisan participant aux élections (souvent la seule face étudiée de l'organisation). Cette approche a ainsi l'avantage de faire la distinction entre plateforme politique et plateforme sociale du parti (base militante, partenaires associatifs et religieux) – une distinction absente de la théorie de la modération. Alors que la plateforme politique semble effectivement s'inscrire dans une dynamique de modération (révisions idéologiques, débats internes, « spécialisation »), la plateforme sociale s'inscrit quant à elle dans des dynamiques de convergence avec les mouvances salafistes « radicales », comme l'indique une série de mobilisations communes.

Belkacem Benzenine (Crasc, Oran)

L'action parlementaire des partis islamistes algériens (2012-2017)

Les travaux portant sur les partis politiques islamistes contemporains en Algérie s'accordent pour les qualifier de « modérés » et de « pragmatiques », s'appuyant pour l'essentiel sur les programmes politiques nationaux et leur intégration à la compétition électorale. Cette communication propose d'interroger à nouveaux frais la problématique de la modération à partir d'un terrain délaissé : leur action parlementaire. Il s'agit d'analyser les prises de position des élus des partis islamistes au parlement lors de la législature qui suit le déclenchement du « printemps arabe » dans la région : le soutien ou l'opposition aux textes gouvernementaux, les propositions d'amendement, mais aussi la façon dont les députés et les dirigeants du partis justifient leurs positions. De quelle manière leur action parlementaire nous permet-elle, ou pas, de les qualifier de « modérés » ? Quels sont les intérêts et les écueils de ce type de qualification ? Nous montrerons une diversité des positionnements, tant entre les différents partis islamistes qu'au sein d'un même parti. La question du rapport politique à la religion - au cœur des travaux sur la modération et le « post-islamisme » - constituera l'une des principales lignes de notre présentation.

Alia Gana (IRMC, Université Paris I Panthéon-Sorbonne) et **Ester Sigillo** (Université de Florence)

Les mobilisations contre le rapport sur les libertés individuelles et l'égalité (COLIBE) : une illustration de la pluralisation des discours et des modes d'action du parti Ennahdha en Tunisie ?

Selon plusieurs auteurs, l'intégration du parti Ennahdha au jeu politique à la faveur des élections de 2011 aurait contribué à une profonde transformation de la formation islamiste dans le sens d'une modération de son discours et de son projet politique (Wolf 2017, Marks 2017). Sont données comme preuves de ce processus de modération les « concessions » faites aux forces séculières lors de l'élaboration de la nouvelle constitution adoptée en 2014, les compromis et les alliances politiques avec des partis « laïcs », la séparation entre l'action politique et les activités de prédication religieuse proclamée lors du congrès du parti en 2016. Partant d'une analyse critique de la thèse de la modération, nous proposons au contraire d'explorer l'hypothèse d'une pluralisation des discours et des modes d'action du parti islamiste tunisien comme partie intégrante de son processus de normalisation institutionnelle. Basé sur des enquêtes de terrain et s'appuyant sur l'exemple des mobilisations récentes contre le rapport sur les libertés individuelles et l'égalité (COLIBE), notre communication met en évidence les interactions entre le parti Ennahdha et divers réseaux d'associations islamistes et interroge les modalités de définition et négociation des frontières entre le politique et le religieux entre les divers groupes de la mouvance islamiste.

Haoues Seniguer (Sciences Po Lyon, Triangle) et **Hassan Zouaoui** (Université Ibn Zohr)

Le Parti de la Justice et du Développement (PJD) marocain et la question de « la modération » : textes, contextes, prétextes

L'intégration des membres du Parti de la Justice et du Développement marocain (PJD) à la politique instituée fut à la fois longue, graduelle et conflictuelle. Nous distinguerons dans un premier temps quatre périodes. Nous proposerons ensuite d'appréhender à nouveaux frais ce type d'évolution, sans préjuger positivement ou négativement des résultats, du PJD, à la fois en termes de théologie politique et de *praxis*, c'est-à-dire de comportements politiques.

Nous formulerons trois hypothèses sur la base de plusieurs enquêtes de terrain, d'exploration d'archives, de la littérature grise et d'entretiens conduits depuis 2006 auprès de dirigeants et militants du PJD : d'une part, les contraintes institutionnelles ont accéléré la démarche moins de « modération » que « réformiste » ; en effet, les vocables « modération » (*al-i'tidāl*) ou *wasatiyya* (« juste milieu ») sont des termes probablement plus récemment employés par les islamistes marocains, contrairement aux termes *içlâh* (réforme) ou *tajdid* (renouveau). Dans une démarche compréhensive, il s'agit de voir comment ces acteurs sociaux interprètent « la réforme », « le renouveau » et éventuellement « la modération », dans quels contextes et espaces ? D'autre part, l'intégration

parlementaire et gouvernementale produit, de façon ambivalente sinon contradictoire, une « distinction » (*al-tamyîz*) d'abord théorique puis pratique entre les activités de prédication et les activités politiques. En d'autres termes, les fondements idéologiques de la culture politique des islamistes, loin de s'être complètement effondrés, se renouvellent au gré des circonstances, des rapports de force internes et externes, sans préjuger une fois de plus, de manière téléologique, des débouchés futurs.

Clément Steuer (Ladyss, ERC TARICA)

La pluralisation de l'islam politique égyptien

Le camp islamiste en Égypte est structuré autour de trois oppositions binaires : littéralisme/réformisme, violence/non-violence, et subordination/autonomie du politique au religieux. Différentes organisations religieuses positionnées le long de l'axe opposant réformisme (Frères musulmans) et littéralisme (*Ansâr al-sunna*) ont donné naissance à autant de familles politiques. Dans plusieurs de ces familles, des scissions ont eu lieu sur les deux autres questions susmentionnées. Or, ces deux dimensions sont souvent regroupées dans la littérature académique sous l'unique dichotomie opposant radicalisme et modération, puisqu'elles sont toutes deux liées à l'acceptation des règles du jeu légal, et à l'inclusion des organisations islamistes au sein du champ politique. Pourtant, ces deux dimensions ne sont pas nécessairement liées entre elles et une même organisation peut appeler à la violence tout en défendant l'autonomie du politique pendant que d'autres peuvent condamner la violence et subordonner le politique au religieux.

L'hypothèse présentée ici est que le positionnement des organisations islamistes sur le recours à la violence est surtout affecté par le facteur institutionnel, tandis que leur vision du rapport du religieux et du politique dépend essentiellement de facteurs systémiques.